



Travail, salaire, retraite : l'égalité n'attend plus !

Assez ! Nous voulons l'é-ga-li-té !

Les inégalités entre les femmes et les hommes ne sont pas une fatalité ! Les solutions existent, encore faut-il avoir la volonté de les mettre en œuvre et de s'en donner les moyens. Fin 2023, Élisabeth Borne, alors Première ministre, s'était engagée à convoquer une négociation interprofessionnelle sur le temps partiel : rien n'est advenu. La CGT porte cette demande de longue date, car il est impératif de limiter le temps partiel imposé, majoritairement à des femmes, qui est facteur de précarité et de pauvreté. Qui dit temps partiel dit salaire partiel et retraite partielle...

Les retraites, (re)parlons-en

Les femmes sont les grandes perdantes des réformes successives. Nous avons arraché la réouverture de discussions pour abroger la réforme des retraites, la CGT est encore engagée de toutes ses forces dans la bataille aujourd'hui pour l'emporter.

Batailler au quotidien pour être respectées

Le sexisme et les violences sexistes et sexuelles sont massifs, au travail et dans toutes les sphères de vie. Une coalition féministe de 60 orgas et syndicats, dont la CGT, porte 140 propositions en vue d'une loi-cadre contre les violences sexuelles, qui soit à même de les éradiquer. Le gouvernement nous a opposé une fin de non-recevoir. C'est un-e par un-e que nous allons chercher les parlementaires susceptibles de porter nos exigences dans la loi.

La transparence pour renforcer l'égalité de rémunération

La France doit transposer en droit français la « directive européenne sur la transparence », visant à renforcer l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes d'ici l'an prochain et assurer ainsi l'égalité non seulement pour un travail égal, mais aussi pour un travail de valeur égale.

Il est impératif d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail, dans nombre des métiers du soin et du lien, du commerce, de la grande distribution ou encore de la propreté, que les femmes sont majoritaires à exercer.

Il faut renégocier les classifications des branches professionnelles concernées, la CGT y travaille et entend bien obtenir gain de cause, dans l'intérêt des travailleuses et des travailleurs concerné-es et dans l'intérêt général.

L'intérêt général, qui mieux que les services publics pour l'incarner ?

Ils sont un enjeu majeur pour l'égalité femmes-hommes. Il suffit de penser aux besoins dans le domaine du soin et du lien pour s'en convaincre : dans la santé, la petite enfance et la perte d'autonomie notamment, ce sont les femmes qui sont en première ligne, en tant que professionnelles et en tant qu'usagères. Les restrictions budgétaires se succèdent et pénalisent l'ensemble de la société, et en son sein, les femmes tout particulièrement.

**Le 8 mars, toutes et tous mobilisé-es pour une société de l'é-ga-li-té !
Et au quotidien, nous agissons collectivement dans nos entreprises et nos administrations pour gagner l'égalité au travail.**

Le 8 mars, ce n'est pas la fête de LA femme, ni la fête des mères, c'est:

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Une journée de grève féministe pour revendiquer et gagner l'égalité réelle – au travail et dans la vie.

C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

Dans toutes les entreprises et les administrations, les femmes subissent des inégalités de rémunération et de carrière.

Les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours et les violences sexistes et sexuelles perdurent.



MANIFESTATIONS

LE VIGAN/ GANGES : 11h maternité de la clinique ST Louis à Ganges

ALES : 10h devant la sous-préfecture

NIMES : 15h aux jardins de la fontaine

BAGNOLS/CEZE : 10h30 devant la gare